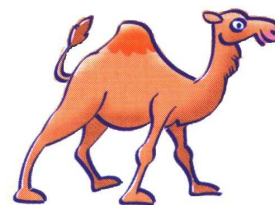


Drom, octobre 2010

118

[www.drom.fr](http://www.drom.fr)



## LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie





### Espace jeunes

L'animation de l'Espace Jeunes de la C.C.T.E.R. (*Communauté de Communes de Treffort en Revermont*) est désormais assurée par **Gaëlle MINISINI** qui propose une semaine d'activités et de découvertes pour les vacances de la Toussaint.

Gaëlle propose aussi de vous présenter ce programme d'animation autour d'un verre de l'amitié

**le Samedi 23 Octobre à 14 H 00 Corveissiat** (salle communale)  
**à 17 H 00 à l'Espace Jeune de Treffort**  
(ancienne école de fille, place du champ de foire).



Date	Programme	Lieu
Lundi 25 Octobre 14 H 00 – 19 H 00 2 €	<b>Déco de l'Espace Jeune</b> sur le thème d'Halloween Crêpe party	Treffort (possibilité transport pour aller et retour)
Mardi 26 Octobre 09 H 00 – 19 H 00 5 € + Pique-nique	 Festival du <b>film d'animation</b> à Bourg en Bresse 2 films : <i>Death note</i> et <i>Numéro 9</i>	RDV à Treffort (possibilité transport pour aller et retour)
Mercredi 27 Octobre 08 H 30 – 19 H 00 3 € + Pique-nique	<b>Journée à Lyon</b> jeux au parc de la tête d'or Exposition à l'institut d'art contemporain	RDV à Treffort (possibilité transport pour aller et retour)
Jeudi 28 Octobre 09 H 00 – 19 H 00 5 € + Pique-nique	Initiation <b>Poker</b> <b>Bowling</b> à Bourg en Bresse !	Salle communale de St Etienne du Bois (possibilité transport pour aller et retour)
Vendredi 29 Octobre 14 H 00 – 19 H 00 2 €	Atelier initiation <b>théâtre</b> (sketches, improvisation, textes...) 	Salle communale de Corveissiat (possibilité transport pour aller et retour)



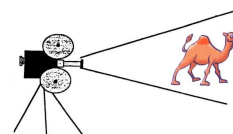
Renseignements et inscriptions auprès de Gaëlle :

06.86.43.22.44 - 04.74.24.81.85 - adhésion annuelle : 15 €



## Cinéma

Lundi 8 novembre, à 19 H 30, *Toy Story 3*, film d'animation américain, tout public, de Lee Unkrich, sorti le 14 juillet 2010 ; durée 1 H 40.



Les créateurs des très populaires films *Toy Story* ouvrent à nouveau le coffre à jouets et invitent les spectateurs à retrouver le monde délicieusement magique de Woody et Buzz au moment où Andy s'apprête à partir pour l'université. Délaissée, la plus célèbre bande de jouets se retrouve . . . à la crèche ! Les bambins déchaînés et leurs petits doigts capables de tout arracher sont une vraie menace pour nos amis ! Il devient urgent d'échafauder un plan pour leur échapper au plus vite. Quelques nouveaux venus vont se joindre à la Grande évasion, dont l'éternel séducteur et célibataire Ken, compagnon de Barbie, un hérisson comédien nommé Larosse, et un ours rose parfumé à la fraise appelé Lotso.

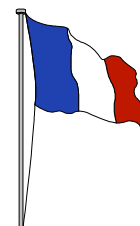
**Tarif 3 € (moins de 12 ans : 1,50 €)**

Prochaine séance, le lundi 29 novembre : 600 kg d'or pur

## Commémoration

Une cérémonie sera organisée devant le monument aux morts, le jeudi 11 novembre, à 11 H 30. Elle se poursuivra autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes,

**Toute la population est conviée à s'associer cette commémoration.**



## Listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être demandées en mairie **avant le 31 décembre** pour être effectives l'année suivante.

## Service Civique

Le service civique s'adresse à des **volontaires (filles et garçons) âgés de 16 à 25 ans**, de nationalité française ou résidant en France depuis plus d'un an.



Les jeunes peuvent choisir d'effectuer une mission d'intérêt général durant **6 à 12 mois**. Les volontaires perçoivent une **indemnité** (de 440 à 540 € net par mois) et bénéficient de droits à congé et à formation. Ils disposent également de garanties en matière de couverture sociale et de validation de trimestres pour la retraite.

Les missions concernées doivent posséder un **caractère philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou un rapport avec la défense, la sécurité civile, la prévention, la promotion de la francophonie et de la langue française, la sensibilisation aux notions de citoyenneté française et européenne.**

Ce service peut être accompli au sein d'un organisme de droit public (mairie, établissement public...) ou sans but lucratif (associations, fondations, etc.) **en France ou à l'étranger.**

Plus d'informations sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)